

COMMUNIQUÉ

A l'ensemble des IGT membres de l'ONIGT

Chères consœurs, chers confrères,

Depuis mercredi 18 mars 2020, la cellule de veille et de crise, mise en place par l'ONIGT, tient tous les jours au moins une réunion par vidéo conférence.

A ce jour, les actions entreprises sont :

1. Collecte des données auprès des IGT privés :

- ✓ Collecte des données sur l'impact de la crise à travers un questionnaire destiné aux IGT privés (229 réponses sur 700 IGT ont été reçues);
- ✓ Collecte des données sur les factures impayées avec le Département de l'Habitat et de l'Urbanisme et ses Organismes Sous sa Tutelle (OST);
- ✓ Collecte des données sur les factures impayées, les instances de réception des marchés et les instances de contrôle des dossiers techniques à l'ANCFCC;
- ✓ Collecte des données sur les factures impayées et les instances de réception, dans toutes les administrations (en cours) ;
- ✓ Collecte des données sur les retenues de garanties et les cautions définitives dans toutes les administrations (en cours) ;
- ✓ Entretiens téléphoniques avec plusieurs IGT répartis sur plusieurs régions du Royaume pour avoir un aperçu de la situation.

2. Entretiens avec les autorités gouvernementales et les Organisations Professionnelles

- Réunions par vidéoconférence entre le Président du Conseil National, la Ministre Chargée de l'Habitat et de l'Urbanisme et les membres du Conseil Professionnel du Cadre Bâti (CPCB) qui regroupe l'ONIGT, l'Ordre National des Architectes, la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers et la Fédération Marocaine de l'Ingénierie des Essais et du Contrôle;
- ✓ Entretien téléphonique entre le Président du Conseil National et le Directeur Général de l'ANCFCC ;
- ✓ Entretien téléphonique entre le Président du Conseil National et le Secrétaire Général du Département chargé de l'Agriculture ;
- ✓ Entretiens entre les membres du CPCB.

3. Envoi de mémorandums (cf. pièce jointe)

 ✓ Envoi d'un mémorandum à Madame la Ministère Chargée de l'Habitat et de l'Urbanisme, accompagné de la liste des impayés auprès de ce département et ses OST;

- ✓ Envoi d'un mémorandum au Ministre de l'Agriculture ;
- ✓ Envoi d'un mémorandum au Directeur Général de l'ANCFCC, accompagné de la liste des factures impayées, des instances de réception des marchés et les instances de contrôle des dossiers techniques (en cours);

4. Autres actions

- ✓ Coordination entre l'ONIGT et le reste des membres du CPCB pour la participation collective au fonds d'aide spécial Covid-19 (en cours) ;
- Réunions par vidéo conférence entre le Président du Conseil National et les Présidents des Conseils Régionaux de l'ONIGT.

Tous nos interlocuteurs se sont engagés au paiement d'urgence des factures. Pour les autres mesures, elles seront étudiées par les autorités gouvernementales et vous serez informés de l'évolution de la situation.

Il est à signaler que tous les IGT privés bénéficieront de l'ensemble des mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement selon les conditions réglementaires prévues.

Le Comité de Veille et de Crise de l'ONIGT continue à travailler pour élaborer de nouvelles propositions et reste entièrement disponible et à l'écoute de l'ensemble des IGT. Vous pouvez nous contacter par email à l'adresse : cellule.crise.onigt@gmail.com

Vous remerciant par avance de votre contribution, je compte beaucoup sur votre implication.

Fait à Rabat le 24 mars 2020